



Wallonie

Commune de SERAING

Dossier n° PP/2019/87

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

(1) Le collège communal fait savoir ~~qu'il est saisi~~ - que le fonctionnaire délégué est saisi - ~~que le Gouvernement est saisi~~ d'une demande de : ~~permis d'urbanisation~~ - ~~modification de permis d'urbanisation~~ - permis d'urbanisme - ~~permis d'urbanisme de constructions groupées~~ - ~~certificat d'urbanisme n°2~~

(1) Le demandeur est la s.c.r.l. ECETIA INTERCOMMUNALE (représentée par Monsieur Bertrand DEMONCEAU) ~~demeurant à~~ - dont les bureaux se trouvent à 4000 LIÈGE, rue Sainte Marie n°5 boîte 9.

Le terrain concerné est situé à 4100 SERAING, avenue des Puddleurs, cadastré 8^{ème} div., section H, n°s 110 K 106 et 110 V 132.

(2) Le projet consiste à construire une infrastructure sportive couverte destinée à la pratique de l'athlétisme indoor.

1) L'annonce de projet est réalisée en vertu de l'article - D.IV.40 - ~~R.IV.40-1~~ - ~~D.VIII.13~~ - du Code du Développement Territorial, à savoir : **le projet s'écarte du plan communal d'aménagement n°13B (AR du 27/04/1981) adopté avant l'entrée en vigueur du Code et devenu Schéma d'orientation local.**

L'autorité a choisi d'informer le voisinage avant délivrance éventuelle du permis, leur permettant ainsi de faire part de leurs remarques éventuelles.

Le dossier peut être consulté durant la période d'annonce à l'adresse suivante : Place Kuborn 5 à 4100 SERAING - (3) le mardi de 7h45 à 11h45 et de 12h45 à 16h30 ; le jeudi de 7h45 à 11h45 et le vendredi de 7h45 à 11h45.

- (1) (4) les jeudis 13/02/2020 et 20/02/2020 jusqu'à 20 heures ;

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de (5) M. TODARO téléphone : 04/330.86.92 mail : b.todaro@seraing.be

L'annonce de projet est ouverte le 10 février 2020 et clôturée le 25 février 2020.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège Communal, place Communal à 4100 SERAING,

- par télécopie au numéro : 04/330.83.19,

- (6) par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@seraing.be ou b.todaro@seraing.be

- remises à (5) M. TODARO dont le bureau se trouve place Kuborn, 5 à 4100 SERAING

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : « Réclamation dossier n°PP/2020/87 ».

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de (5) M. TODARO ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'annonce de projet aura lieu à l'adresse suivante : place Kuborn, 5 à 4100 SERAING, le 25/02/2020, à 16h45.

(1) ~~Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme~~ - ~~le conseiller en environnement~~ - la personne chargé(e) de donner des explications sur le projet - est (5) M. TODARO dont le bureau se trouve à 4100 SERAING, place Kuborn, 5.

(1) Biffer la ou les mentions inutiles.

(2) Décrire les caractéristiques principales du projet et préciser s'il s'écarte ou déroge à un plan, schéma ou guide ou à une carte d'affectation des sols.

(3) Heures d'ouverture des bureaux.

(4) Un jour par semaine jusqu'à 20 heures ou le samedi matin.

(5) Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, le conseiller en environnement, le collège communal ou l'agent communal désigné à cette fin.

(6) Non obligatoire.

Pr LE COLLEGE COMMUNAL,
(délégation du 19/12/2018)
(CoDT art.D.IV.33)

Pr LE BOURGMESTRE,
(délégation du 19/12/2018)
(C.D.L.D. art. L 1132-4)

po B. TODARO
Agent technique

D. GERADON
Deuxième Échevine